

# Analyses 2009



Les ressources naturelles,  
une clef pour comprendre les conflits

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

# Les ressources naturelles, une clef pour comprendre les conflits ?

## *Etude de cas d'un pays d'Amérique latine : le Pérou*

*Cette analyse de Justice et Paix a fait l'objet d'une formation donnée à des enseignants du secondaire en sciences humaines, histoire et géographie. Formation donnée à Louvain-la-Neuve le 19 janvier 2009, dans le cadre des journées FORFOR (formations des formateurs) organisées par le SEGEC (Secrétariat des écoles catholiques).*

*Cette formation a eu pour but de donner des pistes pour analyser les mécanismes qui lient les ressources naturelles aux conflits contemporains, donner des clefs de lecture pour analyser l'actualité de conflits et permettre aux professeurs de développer avec leurs élèves une réflexion sur notre responsabilité de consommateurs.*

### **Les ressources naturelles et les conflits**

Plusieurs mécanismes reliant les ressources naturelles et les conflits ont été mis en évidence dans la littérature. La plupart des auteurs s'accordent à dire que les ressources naturelles influent sur le déclenchement, la durée et l'intensité des guerres civiles.

Cette analyse s'attarde sur un des mécanismes qui expliquent le déclenchement des conflits : le mécanisme de griefs. Les auteurs Collier et Hoeffler expliquent le déclenchement de conflits par les motivations : les griefs provoqués par l'exploitation des ressources naturelles au sein des populations locales. Ces griefs invoqués par une partie envers une autre permettent d'expliquer l'émergence d'oppositions fortes comme les luttes sociales (revendications sociales provoquées par l'exploitation des ressources). Cette analyse n'a donc pas pour objectif d'étudier les mécanismes qui sous-tendent les conflits armés.

Les conflits sociaux peuvent être répartis en trois catégories : les conflits nés de la répartition inéquitable des ressources ; les conflits portant sur les conditions d'exploitation des ressources ; les conflits générés par les questions de répartition des revenus.

### **Le cas du Pérou**

Suite à ce tour rapide des mécanismes liant les ressources naturelles aux conflits sociaux, nous choisissons de prendre le cas du Pérou car il s'agit d'un cas de conflit social déclenché par l'exploitation de ressources naturelles c'est-à-dire que les ressources naturelles au Pérou jouent sur le déclenchement de conflits. Le cas du Pérou illustre le *mécanisme de GRIEFS* : le conflit a comme source les griefs que la population locale a vis-à-vis des conséquences provoquées par l'exploitation des ressources naturelles.

### ***Quelques éléments historiques***

Entre 1980 et 2000, le Pérou a connu un grave conflit civil qui a opposé des mouvements terroristes (Sentier Lumineux et Tupac Amaru) et l'État péruvien.

Le mouvement maoïste « Sentier Lumineux » s'est servi de la frustration populaire de l'époque (la grande majorité de la population était pauvre et paysanne et souffrait d'inégalités dans la répartition de la terre) pour lancer une stratégie de violence armée.

Aujourd'hui, on estime le nombre de victimes à 69 280 personnes. Mortes ou disparues, victimes de

la violence politique qui a secoué le Pérou pendant 20 ans.

Le rapport de la Commission Vérité et Réconciliation du Pérou (qui a fait des recherches pendant 2 ans et qui avait pour mission d'établir les causes et les responsabilités de ce conflit et de donner des recommandations pour que « ça ne se reproduise plus ») dit que les responsabilités de ce massacre sont partagées : les mouvements terroristes Sentier Lumineux et Tupac Amaru, qui ont démarré une lutte armée contre l'État péruvien, sont responsables de plus de la moitié des crimes perpétrés.

La responsabilité des gouvernements de l'époque, celui d'Alan García (1985 – 1990) et d'Alberto Fujimori (1990 – 2000) est également soulignée car ils ne sont pas parvenus à trouver un moyen efficace et démocratique pour venir à bout de la violence armée et du terrorisme. Au contraire, il a été établi que les forces armées et policières ont usé d'une violence disproportionnée et qu'elles ont été responsables de pratiques généralisées de violation des droits humains.

La population péruvienne, majoritairement indigène et issue du milieu paysan, a été la victime de cette violence généralisée.

En 2000, Alberto Fujimori fuit au Japon, accusé alors de corruption, de violation des droits humains et de fraude électorale). Aujourd'hui, il se retrouve enfin devant la justice péruvienne et doit répondre de ses actes.

### ***Le Pérou et les ressources naturelles***

Le Pérou est l'un des plus grands producteurs miniers du monde (2ème pays producteur d'argent, le 3ème producteur de zinc, le 5ème de cuivre).

Dans les années 90, le Président Alberto Fujimori a voulu donner un essor à l'exploitation minière au Pérou. Sous prétexte d'attirer de grands capitaux privés, le gouvernement a rendu la législation en la matière plus flexible, en diminuant, par exemple, les impôts et en flexibilisant les lois du travail.

Les ardents défenseurs de l'activité minière ont mis en valeur la croissance des exportations nationales dues, en partie, à l'exploitation minière (entre 1991 et 2000, les exportations minières ont doublé et aujourd'hui, elles représentent 45% des exportations totales<sup>1</sup>).

Pour *Justice et Paix*, le bien-être économique d'un pays ne peut se définir uniquement de manière macro-économique.

L'article « Garcia élu, Humala et Chavez abattus » de La Libre Belgique du 6 juin 2006 met en avant ce contraste entre la macro et la micro économie « Malgré une économie euphorisante (6,7 pc de croissance en 2005), le Pérou n'est pas parvenu à réduire le taux de pauvreté. Dans les Andes, L'Etat reste parfois inexistant en matière de santé, d'éducation, de programmes sociaux, d'infrastructures de base comme l'accès à l'eau (...) ».

### ***Le Pérou, les ressources minières et les conflits sociaux***

Si nous revenons à ce que nous avons présenté de manière brève et théorique et que nous l'appliquons au cas du Pérou :

Reprenons les 3 catégories de conflits liés aux ressources naturelles :

#### **1. Conflits sur la répartition des ressources**

Il y a un problème d'accès à la terre : le Pérou est un pays où l'activité agricole est une source importante d'emploi. Or, 23 millions d'hectares (sur une superficie totale de 128 millions

---

1 Source : « Desarrollo, sociología y minería », Lucia Avila Fernandez. Pontificia Universidad Católica del Perú.

d'hectares) étaient, en 1999, occupés par les concessions minières.

## 2. Conflits sur les conditions d'exploitation des ressources

Les conséquences sociales et environnementales : L'Etat péruvien est propriétaire du sous-sol national et protège les intérêts des entreprises minières en expropriant des paysans et leurs familles de leurs terres. Les compensations financières reçues sont faibles et ne permettent pas de vivre à long terme (n'ont plus leur moyen de subsistance). Ces familles viennent donc grossir les populations des bidonvilles.

Conséquences environnementales et sanitaires : l'activité minière utilise du cyanure pour extraire l'or. Le cyanure déversé dans les sources d'eau contamine celles qui approvisionnent les populations vivant aux alentours. Cette eau est bue par les animaux, et les populations s'en servent pour irriguer les champs. L'utilisation de ces eaux non potables est source de maladies.

## 3. Conflits sur la répartition des revenus de l'exploitation des ressources naturelles

Paradoxe : alors que la région de Cajamarca, au Nord du Pérou, dispose d'importants gisements d'or, il s'agit de la région la plus pauvre du Pérou avec plus de 75% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté.

L'exploitation minière n'est que très peu source d'emploi (2 à 3 % de la totalité de l'emploi du pays). La mine n'offre que peu de possibilités de travail. D'abord parce qu'il s'agit d'un travail surtout saisonnier, ensuite les mines travaillent surtout avec une main d'œuvre qualifiée et offre donc peu de travail aux habitants de la région.

Selon la loi péruvienne, les pouvoirs publics centraux devraient redistribuer (principe du « canon minero ») une partie des recettes aux gouvernements locaux et régionaux. Malheureusement, ces engagements ne sont souvent pas tenus en raison de déséquilibres budgétaires importants. De plus, on constate des inégalités dans la redistribution aux différentes régions.

Nous concluons donc que l'activité minière au Pérou, parce que peu contrôlée par un Etat faible, a amené d'importantes conséquences sociales et environnementales négatives. De plus, une autre conséquence de l'exploitation minière a été l'émergence de conflits.

Si nous revenons au *mécanisme de GRIEF* et que nous l'appliquons au cas péruvien, nous voyons que l'extraction des ressources minières et ses conséquences sociales et environnementales a fait naître des griefs au sein de la population locale. Ce mécontentement s'est traduit en un conflit social parfois violent : blocage des routes par la population, invasion des mines... Les autorités et entreprises répondent à ce mécontentement par une répression violente, parfois armée (assassinats de dirigeants locaux).

Par ailleurs, ces dernières années, le gouvernement péruvien a développé une stratégie visant à « criminaliser » tout mouvement, toute parole allant à l'encontre de cette exploitation. Utilisant le discours actuel de « lutte contre le terrorisme », le gouvernement péruvien décrédibilise (utilisation de la presse) la société civile péruvienne. Cette stratégie va parfois jusqu'à des actes d'intimidation afin d'empêcher la protestation.

Nous pouvons nous poser deux questions :

1. Est-il possible que ces conflits sociaux dégénèrent en conflit armé... alors que la population péruvienne s'est jurée de ne plus revivre les horreurs de 20 ans de guerre civile ?
2. Quel est le rôle des différents acteurs en présence (population, société civile, gouvernements

central et local, entreprises), quels sont leurs intérêts et comment faire pour que ces acteurs coexistent dans le respect et la prise en compte de tous ?

**« Et moi dans tout ça ? »**

En quoi peut-on se sentir concerné par ces questions ? Comment un enseignant peut-il aborder ces questions en classe ?

Pour *Justice et Paix*, une conscientisation sur cette thématique permet de faire des choix de consommation éthique.

Dans beaucoup de produits de la vie courante chez nous (coltan dans les GSM, câbles de cuivre dans un réveil matin...), il y a des métaux qui ont peut-être été exploités dans des pays pauvres ou en conflit. Se conscientiser sur le fait que ce qu'on utilise quotidiennement sans y penser n'a pas nécessairement été produit dans le meilleur respect des travailleurs. S'intéresser à leur provenance, regarder l'origine des produits, consommer moins. Continuer à s'informer et à répercuter l'information permet de devenir « consomm'acteur » et pas seulement consommateur.

Le dossier « Bank Secrets » du Netwerk Vlaanderen datant de décembre 2007, montre le flux financier mondial qui alimente l'exploitation des ressources naturelles. Par exemple : l'entreprise Newmont, entreprise canadienne (dont la succursale Yanacocha, exploite l'or au Nord du Pérou) a obtenu des crédits de 33 banques dont PNP Paribas (France), Deutsche Bank (Allemagne), City Group...

Placer éthique et solidaire : il existe des placements alternatifs garantis par certaines banques ainsi que des banques alternatives (Ex. Credal, Triodos<sup>2</sup>) qui investissent dans des projets ayant une plus-value dans le domaine social, culturel, environnemental, qui fonctionnent en totale transparence (informent sur les projets de crédits) et dont les taux d'intérêts sont équivalents aux taux « standard » des grandes banques !

Axelle Fischer,  
Janvier 2009

---

2\_ [www.credal.be](http://www.credal.be), [www.triodos.be](http://www.triodos.be)